



Appel à Candidature

Organisation judiciaire et principes généraux de droit

Cadre de Base

L'Académie de Police de la Province de Namur recherche un-e chargé-e de cours pour assurer des cours relatifs à l'organisation judiciaire (8h) et aux principes généraux de droit (12h) destinés aux aspirants inspecteurs.

Le contenu des cours est décrit dans les modules 1.3 et 4.1 du programme de formation.

Le Règlement d'Ordre Intérieur de l'APPN rappelle qu'une charge de cours s'accompagne de l'obligation de disposer d'un syllabus et de le mettre à disposition de l'APPN et des aspirants. D'autre part, une participation active aux évaluations (TJ et examens) est requise également

Profil des candidats

- Être membre de la police locale ou fédérale ou magistrat
- Être ouvert aux approches pédagogiques encouragées à l'APPN et être prêt à se former dans ce domaine.
- Être motivé par un travail d'équipe avec l'équipe encadrant les aspirants ainsi qu'avec les autres chargés de cours partageant une matière relative à la communication

Candidature

Les candidatures doivent être composées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae à envoyer au Directeur de l'APPN, avec copie au coordinateur pédagogique et au gestionnaire de formation.

A la réception des candidatures, une commission de sélection sera organisée, le résultat fera l'objet d'une proposition envoyée au Pouvoir Organisateur.

Délais de réception des candidatures : 15 décembre 2025

Coordonnées :

CP Armand PETIT, Directeur APPN
Luc Welcomme, coordinateur pédagogique
Gilles DAPHNE, gestionnaire de formation

armand.petit@police.belgium.eu
luc.welcomme@province.namur.be
gilles.daphne@province.namur.be